

Taxe d'accise—Loi

Est-ce la seule possibilité qui s'offre au ministre? Pourquoi s'acharner sur les consommateurs pour compenser les indemnités? Les compagnies pétrolières multinationales réalisent des bénéfices depuis des années et il me semblerait plus logique d'augmenter leur impôt fédéral sur le revenu que d'accabler le consommateur moyen, d'autant plus que, si nous sommes dans cette situation difficile, c'est bien à cause de la politique pétrolière du gouvernement et de la complicité des compagnies pétrolières.

Il y a moyen de trouver de l'argent autrement qu'en imposant aux consommateurs canadiens une taxe discriminatoire et injuste de 10 cents par gallon d'essence. Ainsi, le ministre pourrait commencer à revoir le régime fiscal et à supprimer une partie des concessions qu'il a faites aux multinationales pétrolières dans ses budgets. Pourquoi impose-t-il une taxe au consommateur moyen, alors que le revenu réel du consommateur moyen, du travailleur, a déjà diminué? L'année dernière, le taux d'inflation a été de 12 p. 100 environ, ce qui a provoqué beaucoup d'agitation ouvrière, car les travailleurs devaient essayer de compenser une baisse de 12 p. 100 de leur pouvoir d'achat réel. Au moment même où ils négocient et doivent parfois se mettre en grève, le ministre diminue une nouvelle fois leur revenu réel en leur imposant cette taxe.

● (1620)

Par exemple, voyons ce qu'il est advenu, l'année dernière, des salariés à cause de l'inflation galopante que le gouvernement n'a pas su maîtriser. Si vous gagniez en 1974 un salaire horaire de \$3.50, l'année dernière, à cause de l'inflation vous avez perdu \$499. Votre revenu a baissé de près de \$500 à cause de l'inflation. Si vous gagniez \$5.50 de l'heure, vous avez perdu l'année dernière \$783 à cause de l'inflation. Et voilà que le ministre présente cette nouvelle taxe inflationniste sur l'essence.

Cette taxe, plus la hausse de \$1.50 sur le baril de pétrole brut à compter du 15 août, va aggraver de 2 p. 100 le taux d'inflation. Nous allons sans doute connaître un grand nombre de grèves, car les travailleurs se rendent compte qu'ils perdent du terrain parce que le gouvernement n'est pas capable de s'attaquer à l'inflation ni de présenter un régime fiscal qui soit juste pour la masse des travailleurs. D'ailleurs, bien que les travailleurs continuent à voir leur revenu réel diminuer, le ministre des Finances a voulu instaurer un contrôle des salaires. Voilà donc que le parti libéral qui, lors des élections 1974, s'est opposé si fermement à la suggestion du parti conservateur d'instaurer un contrôle des prix et des salaires, envisage maintenant vraiment sérieusement, par l'intermédiaire du ministre des Finances, d'imposer aux travailleurs des contrôles des salaires.

Le ministre aimerait bien le faire, mais il sait que les travailleurs qui ont vu leur revenu rogné comme je vous l'ai dit, ne seront pas d'accord avec ce genre de politique. Mais le fait qu'il y ait pensé sérieusement montre que le parti libéral et le parti conservateur ne sont pas si différents. C'est toujours la même vieille clique et quand il leur faut un bouc émissaire, ils choisissent les travailleurs. En 1973-1974, ils ont laissé les compagnies réaliser des profits plus élevés que jamais et maintenant que ces dernières se

[M. Symes.]

sont fait leur beurre, ils veulent se rattraper sur le travailleur et à défaut de politique de contrôle des salaires, Turner nous a sorti cette taxe discriminatoire.

Je le répète, une taxe de ce genre touche très durement le Nord de l'Ontario, parce que de nombreux travailleurs doivent parcourir de grandes distances pour se rendre à leur travail, qu'ils devront payer plus cher l'essence et qu'ils ne prennent pas leurs vacances de la même façon que le ministre et les fonctionnaires supérieurs de son entourage. Ils n'utilisent pas l'avion pour leurs vacances. Ils partent avec leur famille en automobile, avec, derrière, une tente-roulotte ou une caravane; ils visitent nos parcs provinciaux et nationaux, ils traversent le Canada. Beaucoup seront naturellement frustrés de cette satisfaction parce qu'ils ne pourront se permettre d'utiliser leur automobile pour leurs vacances.

Cette taxe aura des effets particulièrement néfastes sur l'industrie touristique, qui, dans le Nord de l'Ontario, est la deuxième en importance. Les automobilistes n'iront pas si loin ou, tout simplement, ils resteront chez eux. Certains de mes mandants, avec qui j'ai discuté, ont dû réduire considérablement leur programme de voyage. Naturellement, il s'ensuivra une diminution des activités touristiques et des répercussions sur les restaurants, les motels et les autres activités récréatives du Nord de l'Ontario. Il faut donc s'attendre à un ralentissement de l'activité touristique, à une augmentation des licenciements et du chômage. Cette taxe, qui est censée accroître les recettes du gouvernement, est injuste envers les travailleurs.

Les nombreuses lettres que j'ai reçues de mes mandants expriment toutes le mécontentement et la colère devant cette mesure injuste. J'aimerais consigner au compte rendu une lettre de M^{me} Montone, d'Elliot Lake, en Ontario, près de ma circonscription—elle habite, en fait, dans la circonscription du député d'Algoma (M. Foster), libéral—j'aimerais bien connaître sa réponse à cette lettre. Elle écrit:

Monsieur,

Je dois aller chercher mon épicerie en voiture pour nourrir ma nombreuse famille—voyage d'agrément?

Mon enfant a eu un accident et je dois le conduire rapidement au service d'urgence de l'hôpital—voyage d'agrément?

Le moment est venu de conduire mes enfants chez un spécialiste d'orthodontie (200 milles aller et retour)—voyage d'agrément?

Mon mari doit également consulter un spécialiste à Toronto—voyage d'agrément?

Un décès survient dans ma famille à Ottawa—je dois partir immédiatement pour me préparer à l'enterrement—voyage d'agrément?

Ce ne sont là que quelques-unes des utilisations essentielles et obligatoires de l'automobile pour les habitants d'Elliot Lake. Il n'y a pas de service de livraison à Elliot Lake et il n'y a pas non plus de transports en commun. Il n'y a qu'une seule compagnie de taxi qui possède deux à quatre automobiles et elle n'offre pas de service 24 heures sur 24. Comme vous le savez, les mineurs doivent parcourir des trajets aller retour d'au moins 20 milles pour se rendre à leur travail (les sociétés ne fournissent pas de moyens de transport) et plusieurs partagent la même automobile depuis de nombreuses années. De nombreux électeurs du Nord vivent dans des régions rurales et doivent faire des trajets encore beaucoup plus longs pour obtenir les nécessités de la vie. Ceux qui siègent dans la capitale du Canada ne semblent pas comprendre les problèmes de la vie dans le Nord et les grandes distances qu'il faut parcourir pour se rendre d'une ville à une autre et, pourtant, ils essaient constamment de persuader les gens du Sud de déménager dans le Nord.